

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****21014470***

e.

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

22 JAN. 2021

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0436 793 671****Nom**(en entier) : **FAIR - WAYS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Emile François 31 - 1474 Genappe****Objet de l'acte : Démission - Nomination - Pouvoirs**

Extrait du conseil d'administration du 7 janvier 2021

Lors du conseil d'administration de ce vendredi 7 janvier 2021, il a été décidé d'élargir et de renforcer le conseil de direction.

C'est Monsieur Florent Godin, domicilié Haute Rue 8 à Glabais qui devient Président du Conseil de Direction et Directeur Général, délégué à la gestion journalière, avec tout pouvoir pour diriger et engager la société.

A cette fin le conseil lui a octroyé les pouvoirs requis par l'exercice de ses fonctions en ce compris la signature conformément d'application au sein de l'entreprise.

La fonction d'administrateur déléguée est supprimée et Monsieur David Capart reste Administrateur.

Le conseil d'administration mandate J.Jordens srl / Serge Solau fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).